

soviétique a émis à l'occasion du récent colloque international des pédologues un timbre commémoratif. Le Canada aura en 1978 le privilège d'accueillir à Edmonton le colloque international des pédologues. Son organisation exigera quelque 8,000 lettres, et nous accueillerons 3,000 à 4,000 invités internationaux. Le ministre peut-il nous dire si le Canada a l'intention d'émettre un timbre commémoratif à cette occasion?

**L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes):** Monsieur l'Orateur, je félicite le député de soulever cette proposition d'émission d'un timbre commémoratif en 1978. Qu'il soit assuré que sa proposition recevra toute l'attention voulue, de même que les nombreuses propositions de nature analogue qui m'ont été adressées.

\* \* \*

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

### DEMANDE D'AIDE PÉTROLIÈRE EN FAVEUR DES PAYS DU TIERS-MONDE

**L'hon. Alvin Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Je me demande si le ministre, qui est maintenant au-dessus des considérations d'ordre politique, a eu le temps d'examiner la proposition que j'ai faite il y a un mois; j'ai demandé alors que le Canada prenne l'initiative d'ajouter un nouvel élément, le pétrole, à ses programmes d'aide à l'étranger pour aider les pays en voie de développement à équilibrer leur balance de paiements?

**L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, je me sens blessé en quelque sorte d'entendre dire que je suis au-dessus des considérations d'ordre politique! Je tiens à assurer au député que j'ai examiné sa proposition; toutefois j'en ai conclu qu'il ne conviendrait guère d'utiliser le pétrole à cette fin et que nous aurions probablement intérêt à nous en tenir à des produits avec lesquels nous avons avantage relatif sur les autres fournisseurs.

\* \* \*

## L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

### LE PROJET D'EXPLOITATION PAR UN CONSORTIUM DES HOUILLÈRES DU CAP-BRETON—DEMANDE DE DÉPÔT DU RAPPORT—LE PROJET D'AMÉNAGEMENT D'ACIÉRIES

**M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale qui est responsable devant la Chambre de la Société de développement du Cap-Breton. Pourrait-il nous dire si lui-même ou des fonctionnaires de son ministère ou le gouvernement ont discuté avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse de la possibilité de remettre les mines de charbon du Cap-Breton à une société ou à un consortium pour les faire exploiter?

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale):** Non, monsieur l'Orateur, il n'y a eu aucune discussion de ce genre. Je suis, bien sûr, au courant d'une proposition dont il a été question à des

réunions non gouvernementales. En fait, j'y ai fait allusion pas plus tard que ce matin dans une conversation avec le premier ministre provincial, M. Regan, mais aucune mesure immédiate n'est envisagée.

**M. Muir:** J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. J'encourage le ministre à la prudence car le sujet est scabreux. Sait-il que le ministre des Finances de la Nouvelle-Écosse aurait déclaré à New York que les mines de charbon du Cap-Breton seraient exploitées par un consortium, en liaison avec une nouvelle société sidérurgique? Le ministre peut-il assurer à la Chambre que, conformément à la promesse qu'il a faite, il rendra public le rapport de Canstel sur cette éventuelle aciérie. Le premier ministre a prétendu, je le sais fort bien, que les députés, à quelques pieds de la colline parlementaire, sont de purs inconnus, mais je ne pense pas que le ministre ait la même opinion. Aussi, voudrait-il s'assurer que la Chambre sera informée de toute proposition de ce genre?

**M. Jamieson:** Monsieur l'Orateur, je vais m'efforcer de répondre brièvement. Permettez-moi d'affirmer de façon catégorique que nous n'avons examiné aucun changement quelconque à la situation de Devco, non plus qu'à l'exploitation des charbonnages, soit avec Devco soit avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse. Il n'en a été fait mention qu'en passant au cours d'une récente réunion. Je ne savais pas qu'il y en ait eu une à New-York, mais je savais qu'une remarque avait été faite à ce sujet. En ce qui concerne le rapport Canstel, je suis disposé à le déposer dans le plus bref délai, mais il y a deux problèmes. Le premier est la traduction, que le Règlement de la Chambre exige, et le second est la suppression de renseignements que je juge sans importance mais qui n'en sont pas moins confidentiels. J'espère pouvoir le faire d'ici une semaine ou dix jours, c'est-à-dire dès que les traducteurs auront terminé leur tâche.

\* \* \*

## L'ÉNERGIE

### URANIUM—DEMANDE DE CONSTITUTION DE RÉSERVES SUFFISANTES POUR LES BESOINS DU CANADA

**M. Ross Milne (Peel-Dufferin-Simcoe):** Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, j'adresserai la question à son secrétaire parlementaire. Plusieurs pays du monde, et particulièrement les États-Unis, ont récemment manifesté leur inquiétude en ce qui concerne le niveau des réserves d'uranium. Le député peut-il assurer à la Chambre que notre pays dispose de quantités suffisantes d'uranium, et qu'il assurera ses besoins à long terme, étant donné que de très lucratifs marchés à long terme vont probablement être proposés?

**M. Maurice Foster (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, je puis affirmer au député qu'il y a des réserves suffisantes pour les présentes installations nucléaires de production. Nous savons cependant que la demande d'uranium va quadrupler ou sextupler au cours de la prochaine décennie. Voilà pourquoi le gouvernement a défini le mois dernier la politique consistant à exiger le maintien pour les piles du pays de réserves égales à 30 ans de consommation.